



Travaux

9



Actu

18



Sport

26



L'été
de tous les loisirs

magazine

Lucé



sommaire

n°20

actu 16

Ecole, restauration, ramassage, accueil périscolaire, offre de loisirs d'été, les inscriptions débutent le 10 mai !



éducation 4

Avec 42 communes regroupant 120 000 habitants, le périmètre de l'agglomération s'agrandit ! Découvrez ses différents domaines de compétences.

lucé magazine

Directeur de la publication :
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :
Service Communication

Conception - Maquette :
Service Multimédia@

Service Communication :
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression :
Corlet Imprimeur
14110 Condé-sur-Noireau

Tirage : 8 500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Le quatrième budget de notre mandature vient d'être voté.

Reflet d'une situation financière qui s'améliore, il permet une nouvelle fois à l'équipe municipale de pouvoir consacrer une grande partie de son travail à la réalisation de projets à destination de tous, dans le respect des objectifs de gestion que nous nous sommes fixés.

En mobilisant ainsi les services à nos côtés dans cette démarche de modernisation du service public, nous réussissons, sans augmentation des impôts locaux, à maintenir une offre et un environnement de qualité à Lucé, malgré tous les efforts imposés par les lois de finances successives et les incertitudes quant à nos recettes futures.

La crise qui a débuté en 2008 nous a contraint à imaginer, à anticiper, à réinventer un modèle plus économe.

Plus que jamais c'est à nous, au niveau local, de démontrer que

Les mois de mai et juin
seront propices à la fête.



fête **19**



culture **24**

La prochaine rencontre
au jardin sera consacrée
à Jules Renard, le 16 juin
2012.

-  p. 4 éducation
-  p. 9 travaux
-  p. 10 urbanisme
-  p. 12 finances
-  p. 16 actu
-  p. 19 fête
-  p. 21 en bref
-  p. 23 sortir
-  p. 24 culture
-  p. 26 sport

cela est possible, que le service public existe toujours même si son offre de services évolue car nous ne pouvons laisser la société changer totalement ses modes et ses repères et rester nous, sur un modèle vieux de plusieurs décennies.

Mais il ne faut pas s'y tromper, tout cela ne se réalise pas sans frustration, sans regret quant aux choix qui s'imposent à nous pour des raisons financières mais notre responsabilité d'élus est intacte au regard de la confiance que vous nous avez accordée et c'est la raison pour laquelle nous poursuivrons dans cette voie afin de conserver les marges de manœuvre nécessaires à la poursuite de notre programme.

Un peu plus de 4 millions d'euros seront consacrés au cours de cette année à des travaux d'investissement ou d'acquisition de matériel pour l'amélioration de votre cadre de vie.

La construction de la crèche sera achevée, un parking gratuit verra le jour en lieu et place de l'Espace Culture qui sera prochainement démoli, la rénovation de la rue François Foreau connaîtra une première tranche de travaux, le gymnase du stade Boudrie sera réhabilité sur 3 années maximum et de

nombreux travaux d'entretien du patrimoine communal seront réalisés soit en régie par les services techniques, soit par des entreprises.

Toujours dans un souci de bonne gestion, l'offre de loisirs de cet été, à destination des jeunes, a été étudiée en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires de la ville afin de diversifier les propositions en fonction des différents publics et de vous permettre de choisir, en un clin d'œil, au travers de ce magazine, les activités que vous pourrez offrir à vos enfants.

Enfin et parce que nous avons dû nous adapter au calendrier électoral, nous vous préparons pour le mois de juin, une fête où tous les temps forts sont concentrés sur la soirée du samedi. Programmée différemment mais toujours aussi festive, elle enchantera Lucé de musiques et de saveurs bretonnes et nous vous y attendons nombreux afin de partager ensemble ces moments privilégiés. ■

La rentrée, c'est déjà demain !

Rentrée 2012/2013

École, restauration, ramassage, accueil périscolaire, accompagnement éducatif... Il est déjà temps de prévoir les activités des enfants et de préparer la rentrée 2012. Toutes ces formalités ne sont pas automatiques, les inscriptions des enfants pour la rentrée de septembre 2012 s'effectueront dès le 10 mai 2012 à l'Hôtel de Ville.

En effet, le travail d'organisation en amont explique la précocité des inscriptions scolaires mais surtout il est capital de connaître au plus tôt le nombre d'inscrits car il a une incidence directe sur les décisions d'ouverture ou de fermeture de classes prononcées par l'Inspection Académique.

L'exactitude des effectifs, parfois faussée par les inscriptions tardives ou des intentions de déménagement programmées mais non communiquées, est pourtant un enjeu pour défendre la nécessité des ouvertures de classes et particulièrement pour éviter leurs fermetures.

Inscriptions scolaires, pour qui ?

- Les enfants qui entrent en première année de maternelle : enfants nés en 2009 (âgés de 3 ans avant le 31 décembre 2012),
- Les enfants intégrant la première année d'école élémentaire (CP),
- Les nouveaux arrivants sur Lucé en âge d'être scolarisés en maternelle ou en élémentaire,
- Les enfants déjà scolarisés à Lucé pour la mise à jour du dossier administratif (fiche sanitaire).

Dans quelle école ?

Pour inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent respecter la «carte scolaire» qui détermine le lieu de scolarisation de l'enfant en fonction de son adresse.



Vive la
rentrée !



Comment faire ?

Dans un premier temps, vous devrez vous rendre à l'Hôtel de Ville afin d'inscrire votre enfant.

Un certificat d'inscription vous sera délivré par la mairie. Vous devrez ensuite vous présenter obligatoirement à l'école de votre secteur, pour procéder à l'admission de votre enfant, faute de quoi l'inscription définitive ne pourra pas être validée.

En effet, l'admission à l'école primaire est prononcée par le directeur ou la directrice de l'école.

Quels documents fournir ?

Pour vous faire délivrer le certificat d'inscription par la mairie, vous devrez vous y présenter, muni obligatoirement des documents suivants, originaux et photocopies :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile au nom des parents (facture d'électricité, d'eau, quittance de loyer...),
- Décision du juge aux affaires familiales fixant les droits parentaux en cas de séparation,
- Carnet de santé à jour ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,

Pour vous rendre à l'école, vous devrez avoir en votre possession :

- Les documents énumérés ci-dessus, ainsi que le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- Si votre enfant vient d'un autre établis-

sement, le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.

Les jours et heures de permanence ainsi que les modalités de rendez-vous pour rencontrer le directeur ou la directrice de l'école, vous seront communiqués pour chaque école.

Inscriptions aux services périscolaires

Les inscriptions pour les services de la restauration, le ramassage, l'accueil périscolaire, l'accompagnement éducatif, les accueils de loisirs d'été auront lieu du jeudi 10 au mercredi 16 mai sans interruption en mairie de Lucé.

Pour l'ensemble des services périscolaires, vous devez vous munir des documents cités précédemment et des justificatifs de ressources suivants, originaux et photocopies :

- Dernier avis d'imposition,
- Trois derniers bulletins de salaire,
- Attestation CAF pour le calcul ou la mise à jour annuelle de votre quotient familial,
- Relevé d'Identité Bancaire. ■

► A retenir

Inscriptions scolaires et aux services périscolaires du 10 au 16 mai 2012, de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) sans interruption.

Pour les retardataires, les inscriptions pourront être effectuées à partir du 21 mai 2012 aux jours et heures d'ouverture classiques de l'Hôtel de Ville, à savoir de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré !

Eté 2012

Offre de loisirs

A chaque saison estivale, les services de la Direction de la politique de la ville, de l'enfance et de la jeunesse et ses différents partenaires se mobilisent pour proposer une offre de loisirs et de séjours diversifiés et de qualité, tout en facilitant et en accompagnant la vie des familles.

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs municipaux sont destinés aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Les accueils de loisirs maternels pour les 3-6 ans

Du 6 juillet au 3 août, Maurice Viollette (56 places) et Vallée Loiseau (56 places).

Du 6 au 31 août, Vallée Loiseau (56 places).

Les accueils de loisirs élémentaires pour les 6-12 ans

En juillet, Jean Jaurès (60 places) et Les Carreaux (60 places)

En août, Les Carreaux (60 places).

Les accueils de loisirs sont ouverts en continu, de 7h45 à 17h45. Un accueil échelonné est prévu le matin entre 7h45 et 8h30 et la sortie du soir s'étend de 17h15 à 17h45.

Tarifs

De 15,61 € à 46,82 € la semaine (en fonction du quotient familial).

Une seule formule possible, journée complète avec repas.





Les mini-séjours camping

Des mini-séjours camping sont proposés aux enfants de 5 à 12 ans inscrits en accueils de loisirs. Ils se dérouleront cette année à la base de loisirs de Cloyes-sur-le-Loir. 10 à 15 places sont disponibles selon le centre et l'âge des enfants, renseignez-vous lors des inscriptions !

Un séjour en Auvergne

Un séjour de 13 jours à Coltines en Auvergne destiné à 45 enfants âgés de 6 à 11 ans est organisé du 20 juillet au 1^{er} août. Au programme : randonnées, jeu d'orientation, découverte de la faune, de la flore, des volcans et visites culturelles.

Tarifs

en fonction du quotient familial - Bons CAF acceptés.

Contact

Service Enfance Jeunesse
Hôtel de Ville - 5 rue Jules Ferry à Lucé
Tél. 02 37 25 68 83 (ou 84)

Les accueils de loisirs sportifs

Les accueils de loisirs «Faites du sport» permettent aux jeunes de 9 à 17 ans de pratiquer pendant les vacances d'été des sports aussi nombreux qu'inédits !

Du 6 juillet au 3 août, 30 places au stade Jean Boudrie

Du 6 au 31 août 2011, 30 places au stade Jean Boudrie

Les accueils de loisirs sportifs sont ouverts de 8h30 à 17h30.

Tarifs

De 15,61 € à 46,82 € la semaine (en fonction du quotient familial).

Une seule formule possible, journée complète avec repas.

Contact

Service des sports
Hôtel de Ville - 5 rue Jules Ferry à Lucé
Tél. 02 37 25 68 63

Animations et séjours avec les centres sociaux

Les deux centres sociaux de Lucé sont gérés par l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir (ADPEP28).

Dans le cadre de leur mission d'animation sociale globale, le personnel des centres du Clos Margis et Robert Doisneau propose des animations et des séjours éducatifs pendant l'été. Ces activités s'adressent aux familles et à leurs enfants ainsi qu'aux adolescents.

Pendant l'été, les centres sociaux vous proposent diverses animations quotidiennes, du 7 juillet au 1^{er} septembre : activités manuelles, sportives et culturelles élaborées avec les familles au mois de juin. Les ados se verront proposer plusieurs stages.

En plus de ces activités, différents séjours sont au programme.

Séjours de vacances en famille

Du 4 au 11 août, initiation au camping (25 places).

Du 18 au 25 août, échanges et rencontres avec découverte d'une région par ses habitants (25 places). Ce séjour est réalisé en partenariat avec un autre centre social et sera conçu par les participants.

Séjours Ados

Les jeunes de 11 à 17 ans n'ont pas été oubliés, 5 séjours thématiques (7 places chacun) ont été inscrits au programme de l'été.

Du 7 au 14 juillet, découverte des métiers du bien-être à la Tranche-sur-Mer en Vendée.

Du 14 au 21 juillet, découverte des métiers de la mer à Saint-Nazaire en Loire Atlantique «Le poisson, de la mer à l'assiette».

Du 21 au 28 juillet, découverte des métiers de l'animation sportive à Andernos-les-Bains en Gironde.

Du 28 juillet au 4 août, découverte des métiers de la santé ou de l'escalade

Du 4 au 11 août, le thème de ce séjour sera choisi avec les jeunes.

Pour toutes ces animations, ces sorties, ces séjours, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des centres sociaux.

Tarifs des séjours

6 € par jour/personne.

Contacts

Centre Social du Clos Margis

1 ter rue de Genève à Lucé

Tél. 02 37 28 31 79

Centre Social Robert Doisneau

81 rue François Foreau à Lucé

Tél. 02 37 24 95 04

Fermeture des centres sociaux du 11 au 25 août.

Pêche, jeux et séjours avec LESSCALE

Animations Ludomobile au cœur des quartiers

A partir du 2 Juillet, de 15h à 17h30, des animations autour du jeu, accessibles dès l'âge de 3 ans, seront organisées au sein des quartiers : Guynemer-Clémenceau, Vieux-Puits, Bruxelles et Béguines.

Du 16 au 20 Juillet, la ludomobile sera présente dans le quartier Finistère, de 10h à 12h. Dans le cadre de cette animation, différents jeux seront mis à disposition : jeux d'extérieurs, jeux surdimensionnés, jeux de constructions...

Des affiches seront diffusées dans les halls d'immeubles dans chaque quartier pour signaler les jours et horaires d'animations.

Séjours famille à Parthenay

Dans la continuité des animations de la ludomobile au cœur des quartiers, un séjour au festival du jeu ludique de Parthenay sera organisé du 9 au 13 Juillet.

Durant ce séjour, les familles pourront découvrir les spécialités gastronomiques locales, historiques et profiter des 3000 jeux en libre-service dans toute la ville, rencontrer des créateurs de jeux, essayer des nouveautés, mais surtout profiter d'un séjour convivial en famille. 16 places disponibles.

Tarifs du séjour

Pension complète 25€/personne.

Séjour pêche à Brétignolles-sur-Mer

Un séjour à Brétignolles-sur-Mer en Vendée sur la découverte des espaces naturels et de l'activité pêche en mer est organisé du 7 au 14 juillet à destination des 12-17 ans.

Au programme : pêche en kayak, en bateau, pêche à pied, initiation au surf...

Hébergement en mobil home, 7 places sont disponibles.

Contact

LESSCALE - 20, rue Albert Brossard.

Tél. 02 37 35 56 69

Séjours camping avec l'ADSEA 28

Le service de prévention spécialisée de l'ADSEA 28 organise du 9 juillet au 30 août, des courts séjours camping à la base de loisirs de Brou, du lundi au jeudi ou du jeudi au lundi.

L'hébergement se fait sous 2 tentes d'une capacité de 4 places chacune. Une troisième tente est équipée pour faire la cuisine (réfrigérateur, coin-repas, vaisselle, etc).

Le transport de Lucé à Brou est assuré par l'ADSEA, si besoin, en minibus.

Sur place de nombreuses animations sont possibles : baignade, pêche, jeux d'enfants et promenades à vélo (vélos fournis par l'ADSEA).

Ces séjours sont réservés en priorité aux familles avec enfants, disposant de faibles revenus et résidant sur les quartiers Bruxelles, Vieux-Puits, Paradis, Maunoury, Béguines ou Guynemer-Clémenceau.

Participation

5 € par adulte et par jour, 2 € par enfant et par jour, tarif dégressif à partir de 2 enfants.

Contact

Service de prévention spécialisée de l'ADSEA ou auprès des éducateurs de rue.

Tél. 02 37 30 06 12 ■

► A retenir

Inscriptions à partir du 10 mai

Les inscriptions de vos enfants aux activités d'été organisées par la ville de Lucé auront lieu à l'Hôtel de Ville à partir du jeudi 10 mai 2012.

Ces inscriptions concernent les accueils de loisirs 3-6 ans et 6-12 ans, les centres «Faites du sport», 9-12 ans et 13-17 ans, et les séjours de vacances organisés en juillet et en août par les services municipaux.

Pendant toute cette première semaine d'inscriptions, du 10 au 16 mai, un service non-stop sera assuré de 8h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30, le vendredi 11 mai).

Un chantier en pleine effervescence

Crèche municipale

Les travaux de construction de la crèche se poursuivent selon le calendrier prévu. Mi-avril, le bâtiment était clos, c'est-à-dire « hors d'eau » et « hors d'air ». L'étape majeure a ainsi été franchie. Suivi de chantier...



dans quel cadre évolueront les bambins.

Après l'achèvement des travaux de gros œuvre, de charpente couverture et toiture terrasse, tous les corps d'état secondaires ont démarré.

Les entreprises procèdent actuellement au bardage zinc et bardage bois des façades, à l'étanchéité et la végétalisation des toitures terrasses.

Les entreprises de second œuvre ont déjà envahi le site pour procéder à la pose des réseaux, à l'installation du système de chauffage et au cloisonnement du bâtiment.

Il faudra attendre les mois d'été pour

que la future crèche commence à prendre des couleurs avec la pose des revêtements de sols et de murs : carrelage, faïences, peintures et installation des premiers meubles...

C'est à cette même période que débiteront les premiers aménagements extérieurs.

Grâce à ce nouvel équipement, l'offre d'accueil de la petite enfance va ainsi être complétée, il devrait ouvrir ses portes en 2013. ■

Apportez votre pierre à l'édifice...

La ville de Lucé vous invite à laisser libre cours à votre imagination en participant au choix du nom de baptême du nouvel équipement en cours de construction rue de Touraine et dédié à la petite enfance.

Si votre proposition est retenue par les élus du Conseil Municipal, vous gagnerez un abonnement d'un an pour deux personnes qui vous permettra d'assister aux spectacles de la saison culturelle 2012-2013.

Bulletin de participation

Proposition :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Quel nom pour la future crèche municipale ?

Proposition à adresser par courrier avant le 31/05/2012

Mairie de Lucé

Secrétariat du Maire

5 rue Jules Ferry

28110 Lucé

Les habitants associés

Révision du P.L.U.

Chaque Lucéen a pu venir consulter le projet du futur Plan Local d'Urbanisme et consigner ses remarques sur un registre mis à sa disposition.

Il a pu également rencontrer et s'entretenir avec le commissaire enquêteur. Au terme de cinq semaines, l'enquête publique s'est achevée le 2 mars dernier. Le commissaire enquêteur va maintenant rendre son rapport et ses conclusions.

Une procédure de révision du PLU a été lancée le 18 septembre 2008. Le cabinet l'Atelier a été missionné pour seconder les élus et mener le projet à son terme.

Un diagnostic a été établi au regard des prévisions économiques et démographiques, il précise les besoins en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Un document de concertation a été conçu afin d'ouvrir encore plus largement la concertation avec la population.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont été sollicitées lors d'une réunion le 7 juin 2011.

Des réunions ont été organisées avec la population les 5 mai 2010 et 22 juin 2011.

Les concertations et les réunions ont permis d'enrichir le projet de PLU en apportant des changements au règlement et au découpage de zone actuellement en vigueur.

Ils portent notamment sur la préservation des zones agricoles dans le secteur de Poif-

fonds, le maintien des parcs et jardins, véritables poumons verts de la Ville, et plus globalement la diminution de la hauteur maximale des nouvelles constructions.

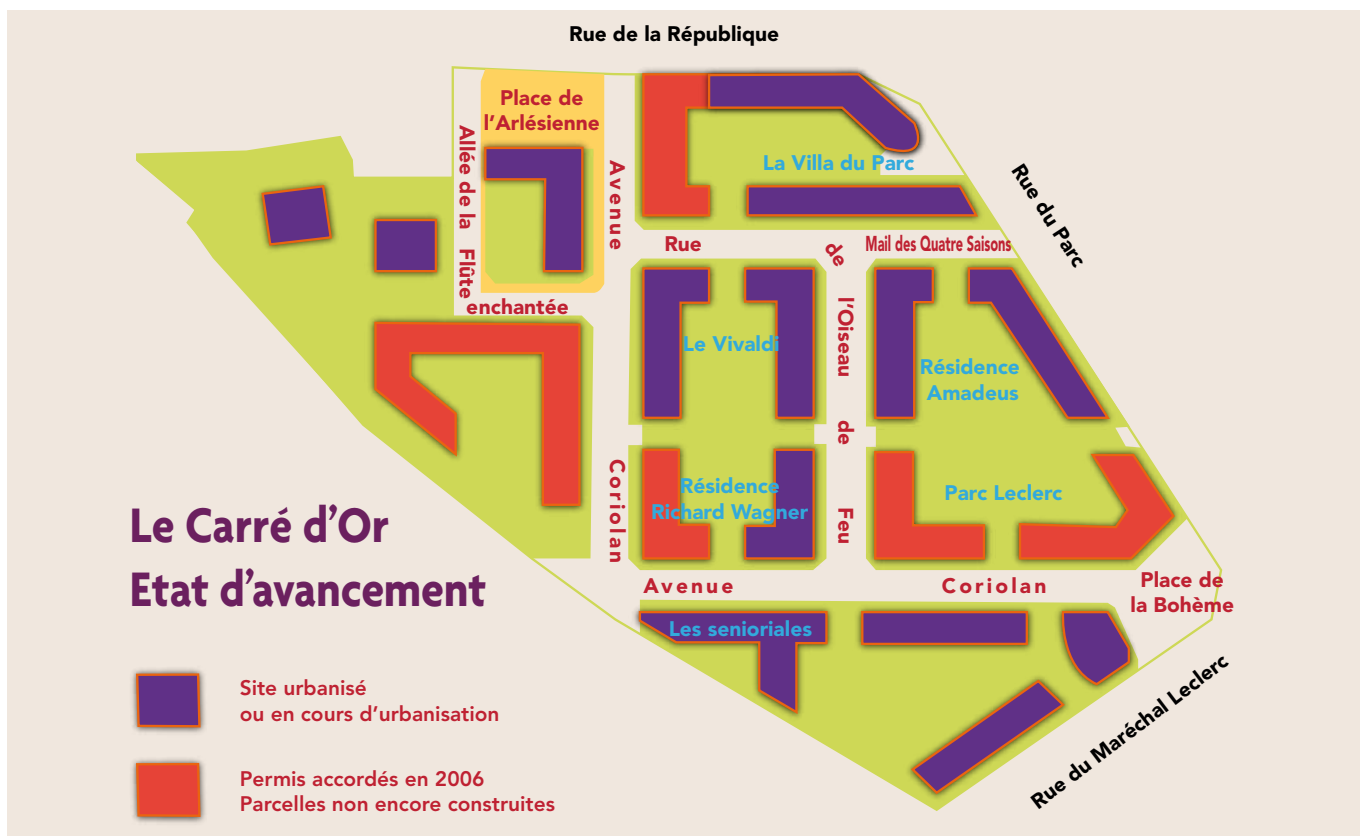
Dans le document, la ville a également anticipé plusieurs grands projets urbains :

- Le départ de l'hypermarché Géant-Casino qui devrait permettre de créer un nouvel espace de vie tout en préservant la conservation d'espaces publics,
- La mutation de la zone d'activités aujourd'hui vieillissante vers de nouvelles activités tertiaires, voire de l'habitat urbain qui pourrait s'organiser sur la zone limitrophe à l'habitat pavillonnaire existant,
- Le maintien des emplacements réservés qui devrait permettre un réaménagement de la rue de la République ainsi qu'une réorganisation du stationnement et de la circulation, il en va d'ailleurs de même pour d'autres axes tels que la rue François Foreau,
- Enfin, la ville profitera des friches ou terrains utilisables pour infléchir les tendances démographiques qui sont à la baisse, notamment les fonds de parcelles comprises entre la rue De Lattre de Tassigny et la rue François Foreau ou encore les anciennes gares de marchandises...

Au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 janvier au 2 mars 2012, une vingtaine de personnes s'est présentée. Diverses observations ont été inscrites dans le registre mis à la disposition du public, tout comme celles adressées par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur qui ont été annexées au registre.

Le commissaire enquêteur a reçu l'ensemble du public lors de ses permanences des 3, 8 et 18 février 2012. Après étude du dossier d'enquête, visite sur sites et concertation avec les élus, Monsieur le commissaire enquêteur remettra son rapport.

Après avoir intégré les différentes observations émises, la rédaction définitive du futur projet PLU sera finalisée. C'est ensuite que le Conseil municipal sera sollicité et pourra l'approuver. ■



Le carré d'or poursuit son urbanisation

Quartier

Le quartier du Carré d'Or poursuit sa mutation avec l'émergence de nouvelles résidences. Ce vaste espace de près de 6 hectares, ancienne propriété du CM 101, recompose désormais un nouveau quartier aux portes de la ville.

Ce vaste projet urbain entrepris en 2007 a vu la naissance d'un nouveau quartier avec ses placettes, ses rues, ses commerces et ses services. Les bâtiments et les voies de circulation de ce nouvel ensemble d'habita-

tions portent des noms faisant référence à la musique.

On y recense plusieurs résidences achevées ou en cours de construction :

- La résidence Amadeus (1^{ère} tranche), 56 logements,
- La résidence Amadeus (2^{ème} tranche), 60 logements,
- Le Carré d'Or (en cours), 123 logements et deux commerces,
- La résidence Richard Wagner, 41 logements,
- La résidence Vivaldi, 104 logements,
- La résidence Haendel, 82 logements,
- La résidence Boccherini, 85 logements
- La Villa du Parc (1^{ère} tranche), 52 logements et deux commerces,
- La Villa du Parc (2^{ème} tranche), 36 logements et deux commerces,
- La résidence Les Senioriales (en cours), 80 logements

Au total, 719 logements, du T1 au T5 ont été commercialisés, avec une majorité de petits logements, qui représentent un peu plus des 2/3 du projet final.

Il reste à ce jour 5 lots à construire, soit l'équivalent de 200 à 300 logements.

Ce nouveau quartier mixe logements locatifs ou en accession à la propriété, logements sociaux et habitat intermédiaire, résidence seniors, commerces et services en pied d'immeubles.

Une boulangerie, une pharmacie, un ophtalmologiste, des médecins généralistes et l'hôpital de jour «La parenthèse» s'y sont installés.

Les trottoirs, les places, les placettes et les voies de circulation relèvent exclusivement du domaine privé et sont gérés en association syndicale libre. ■

Des projets et un cap maintenus

Budget 2012

Le 29 mars 2012, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité moins 7 abstentions, le budget primitif 2012.

Il s'équilibre cette année à 22 951 898 € en fonctionnement et à 5 673 319 € en investissement. Une fois de plus, la ville de Lucé réussit le pari de diminuer ses dépenses de fonctionnement afin de soutenir les travaux d'investissement, sans augmentation des taux communaux de fiscalité locale.

Fruit de 4 années d'une gestion rigoureuse et réfléchie, le budget 2012 s'inscrit dans la continuité des budgets présentés depuis le mois de mars 2008, avec pour seul objectif de redresser la situation financière de la ville de Lucé et d'adapter, selon nos moyens, notre offre de services à vos besoins.

Pour cela, de nombreux projets se poursuivront cette année.

La crèche devrait ainsi être terminée au cours du dernier trimestre pour une ouverture prévue courant 2013.

La rénovation de la voirie sera poursuivie avec notamment le démarrage de l'opération de réfection de la rue François Foreau. Le gymnase Boudrie connaîtra plusieurs mois de travaux avec une redistribution des vestiaires et un nouveau sol pour la salle de sports.

Les travaux de mise aux normes du cimetière de Poifonds seront terminés et l'ensemble des bâtiments et équipements publics nécessitant des interventions plus ou moins lourdes feront l'objet de travaux ou d'études pour les années à venir.

La charge de la dette est passée sous le seuil des 20 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Néanmoins, 3 des principaux contrats de prêt restent aujourd'hui dits «à risque» c'est-à-dire que leurs structures pourraient pénaliser considérablement les finances communales si les taux venaient à s'inverser.

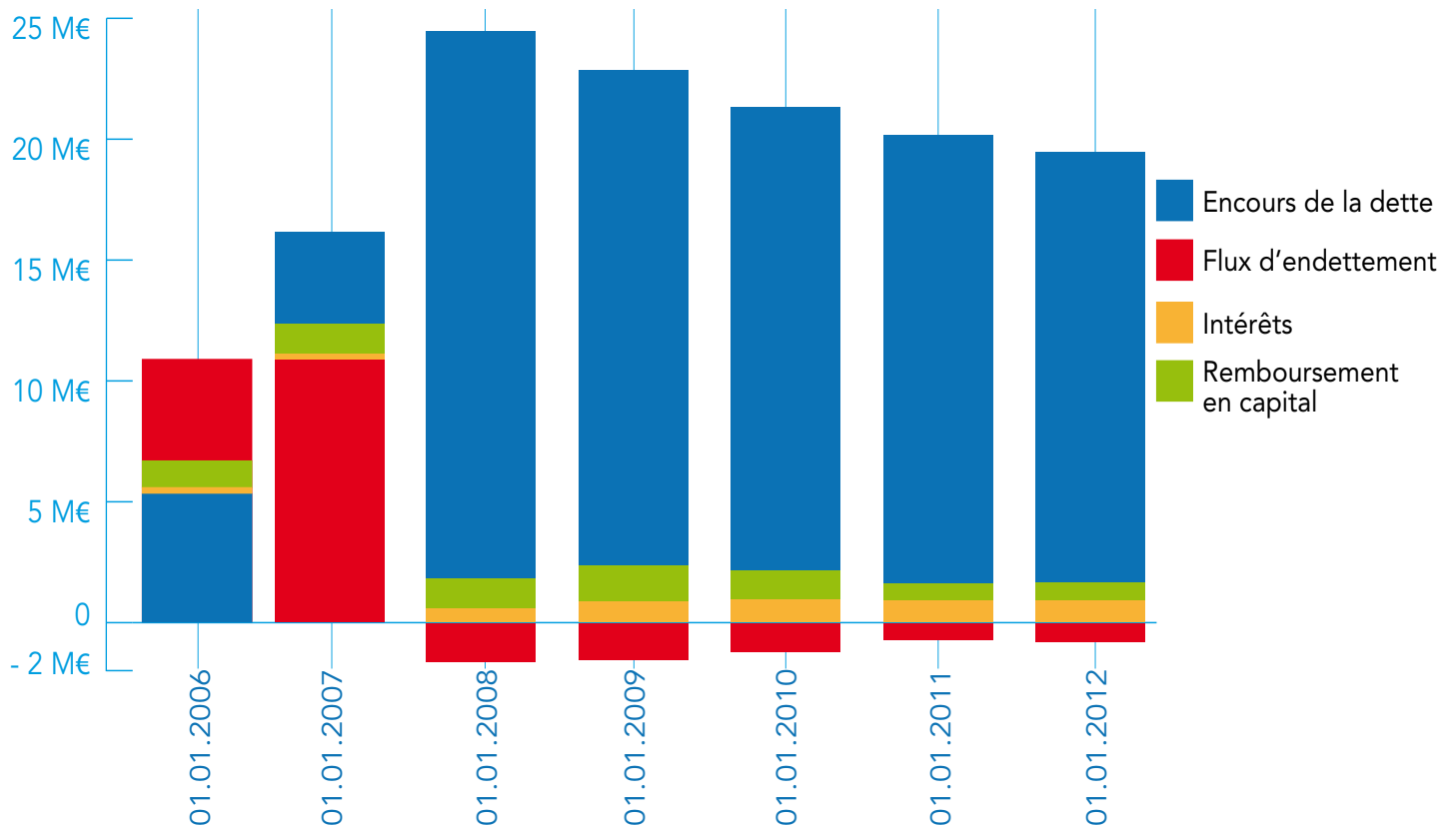
C'est pourquoi nous assurons une veille constante de ces produits afin de maintenir nos équilibres budgétaires et poursuivre les efforts d'investissement entrepris depuis 2008.

Cette vigilance est d'autant plus indispensable du fait de la fragilité de nos recettes et de notre volonté de ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales, l'augmentation forfaitaire des valeurs locatives ayant été fixée à 1.8% cette année, dans la loi de finances. ■

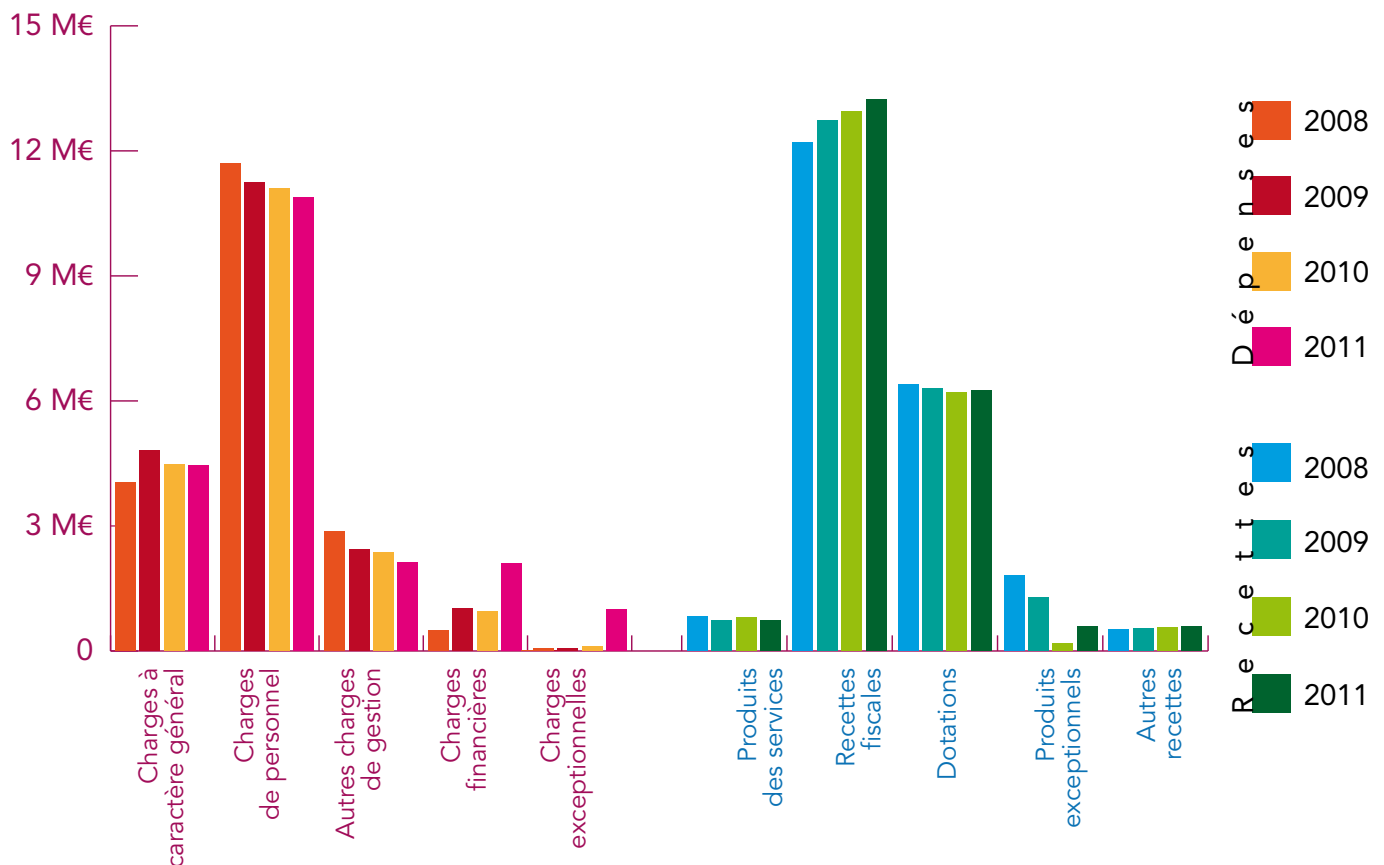
Compte administratif 2011 - Répartition des dépenses par secteur



Rétrospective de la charge de la dette



Evolution des résultats de 2008 à 2011



L'année 2012 verra l'achèvement du chantier de la crèche



Dépenses en euros	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Etablissements scolaires	41 500 €	27 000 €	327 000 €	97 900 €		
Services annexes de l'enseignement	1 100 €		10 000 €			
Restaurants scolaires	25 000 €	18 000 €	103 000 €	71 900 €		
Crèche		24 500 €	1 000 000 €	1 400 000 €	100 000 €	
Equipements sportifs	33 100 €	80 000 €	215 000 €	255 000 €	323 000 €	
Bâtiments divers	202 000 €		80 000 €	180 000 €		
Hôtel de ville	16 000 €	20 000 €	143 000 €	23 700 €		
Police municipale	5 700 €	5 600 €	21 800 €	16 000 €		
CTE	15 000 €					
Médiathèque	25 000 €	38 000 €		8 500 €		
Ecole de musique	22 500 €	51 000 €		30 200 €	102 000 €	202 000 €
Centre culturel Edmond Desouches	9 000 €	7 100 €		8 000 €		
Ferme des Carreaux	4 000 €	3 000 €		3 000 €		
Eglise Saint Pantaléon - Abords	14 500 €		140 800 €			
Cimetière Poiffonds	22 000 €	22 000 €	45 000 €	45 000 €		
Rénovation Bruxelles			375 000 €	125 000 €		
Démolition				80 000 €	50 000 €	
Réhabilitation rue Schweitzer	64 000 €					
Voirie	210 000 €	94 000 €	370 000 €	450 000 €	540 000 €	1 040 000 €
Aménagement liaison République/Résistance			250 000 €	186 000 €		
Aménagement locaux rue Brossard		27 000 €				
Fibre optique	8 000 €	10 000 €	5 000 €			
PLU	23 000 €	54 000 €				
Espaces urbains	20 700 €	24 000 €	39 500 €	10 000 €		
Aire de jeux		100 000 €	50 000 €	40 000 €		
Eclairage public	81 000 €	60 000 €	50 000 €	55 000 €	115 000 €	230 000 €
Acquisition	100 000 €	249 000 €				
Matériel informatique		58 000 €	233 000 €	87 000 €		
Matériel technique	44 800 €		36 400 €			
Défibrillateurs		30 000 €	10 000 €	10 000 €		
Mobilier			18 000 €			
Divers matériels			63 500 €	40 000 €		
Frais d'études	6 500 €		64 000 €			
Concessions et droits similaires, brevets, ...			11 000 €			

Attribution de subvention de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2012

Soucieux de poursuivre son soutien au monde associatif, le conseil municipal a accordé, à l'unanimité, 328 400 € de subventions aux associations lucéennes.

Associations	BP 2012 (€)
Amicale de Lucé Football	80 000
Comité des Oeuvres Sociales Lucé	50 000
L.E.S.S.C.A.L.E.	55 000
Total Associations conventionnées (subvention supérieure à 23 000 €)	185 000
Autrica	19 000
Football Club Lucé Ouest	10 000
Vélo Club Lucéen	17 500
L.M.P.P.T.Athlétisme.	15 000
Amicale Lucé Basket	23 000
Total Associations conventionnées (subvention inférieure ou égale à 23 000 €)	84 500
Comité des Fêtes	2 000
Association Philatélique Lucé Mainvilliers	300
Jeux de l'esprit	300
Les Amis des Carreaux	2 300
Club des Chiffres et des Lettres	100
F.N.A.C.A. Comité de Lucé	500
U.L.A.C.	500
Association du Jumelage	3 800
Foyer socio-éducatif Herriot	600
Orchestre d'Harmonie de Lucé	7 500
Saudades de Portugal	2 000
Art & culture	1 300
Croix Rouge	1 500
Les amis de la médiathèque	500
Club Loisirs Amitiés	300
Loisirs du Temps Libre	2 500
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 500
Les médaillés militaires	200
UCIAL	1 500
Total Associations Culturelles	29 200
Amicale de Lucé Billard	1 300
Amicale de Lucé Pétanque 28	1 400
Amicale de Lucé Tennis	4 800
Amicale de Lucé Tir	8 000
Association sportive CES Herriot	600
Association sportive CES Petits sentiers	600
Badminton	900
Club Corporatif Multisports	3 800
Lucé Sport Gym	4 500
Twirling Club Lucé	2 800
Vélo Club Section Cyclotourisme	1 000
Total Associations Sportives	29 700
Montant total des subventions au titre de l'année 2012	328 400 €



Un nouveau périmètre pour Chartres métropole

Intercommunalité

Lucé appartient à la communauté d'agglomération Chartres métropole. Constitué à l'origine des 7 communes de l'aire urbaine, cet établissement public de coopération intercommunale s'est à nouveau élargi à dix nouvelles communes depuis le 1^{er} mars 2012. Chartres métropole regroupe désormais 42 communes, totalisant près de 120 000 habitants.

Le 1^{er} janvier 2011, un nouveau périmètre s'est constitué pour l'agglomération chartreuse avec la fusion de trois structures intercommunales : Chartres métropole, l'Orée de Chartres et le Val de l'Eure, réunissant 32 communes.

Le 1^{er} janvier 2012, 8 nouvelles communes l'ont à leur tour rejoint, suivies le 1^{er} mars de 2 autres communes. La communauté d'agglomération compte désormais 42 communes.

Son périmètre devrait encore évoluer d'ici quelques mois avec la fusion de Chartres métropole et de la communauté de communes du Bois Gueslin.

Chartres métropole exerce de plein droit un certain nombre de compétences en lieu et place des 42 communes membres. Ces compétences relèvent de trois niveaux : les compétences obligatoires, les compétences optionnelles fixées par la loi Chevènement et les compétences facultatives définies par les élus des communes membres.

Le conseil communautaire est composé de 93 membres

titulaires désignés par les Conseils municipaux de chaque commune auxquels s'ajoutent 50 membres suppléants, soit 143 délégués.

La ville de Lucé dispose de 8 membres titulaires et 2 membres suppléants, soit 10 délégués.

Le Conseil communautaire est l'assemblée délibérante qui prend les décisions. Il décide des orientations budgétaires, vote les budgets et exerce les compétences transférées aux lieux et places des communes membres. Il se réunit pour délibérer sur les questions préalablement étudiées en commissions et validées par le bureau.

Pour être adoptée, une délibération doit recueillir la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Pour l'ensemble de ces domaines, Chartres métropole est votre seul interlocuteur :

Les compétences obligatoires

1 - Développement économique d'intérêt communautaire

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité ;

Actions de développement économique.

2 - Aménagement de l'espace communautaire

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ;

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté ;

Organisation des transports urbains.

3 - Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

Programme local de l'habitat (PLH) ;

Politique du logement social et actions par des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées ; Amélioration du parc immobilier bâti.

4 - Politique de la ville d'intérêt communautaire

Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ;

Dispositifs de prévention de la délinquance.

5 - Lutte contre l'incendie et secours

Les compétences optionnelles

1 - Assainissement

2 - Eau

3 - Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores,

Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés.

4 - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

5 - Actions sociales d'intérêt communautaire.

Les compétences supplémentaires

1 - Aménagement et gestion des aires de stationnement des gens du voyage

2 - Élaboration et mise en œuvre du Plan vert

3 - Entretien de l'Eure et de ses affluents sur le territoire de l'agglomération

4 - Gestion et entretien des vallées suivant une liste définie

5 - Participation aux dépenses de gestion induites par l'Hôpital du Coudray

6 - Études et actions concernant la mise en œuvre des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

7 - Constitution de réserves foncières

8 - Entretien de chemins ruraux (selon inventaire) constituant un maillage cohérent du territoire communautaire.

Comme vous pouvez le constater, les domaines d'intervention de Chartres métropole sont vastes et vous concernent quotidiennement.

La gestion de vos déchets ménagers, l'entretien de la voirie de Lucé Espace Activité, la production de votre eau potable, l'organisation des transports urbains, le traitement des eaux usées, l'emploi ou encore l'aménagement de voies de circulation douces... sont autant de compétences qui relèvent de Chartres métropole. ■



Création d'un conseil des sages

Citoyenneté

La création d'un conseil des sages était dans le programme de l'équipe municipale.

Après la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes, la municipalité poursuit sa feuille de route et sa démarche de démocratie participative en lançant un appel à candidature auprès du vivier d'énergie et d'expérience que sont les aînés de la cité.

A l'heure de la retraite, nombreux sont ceux qui sont animés du désir de donner de leur temps libre, de leur expérience et de leurs connaissances.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion, de médiation et de propositions. C'est un organe consultatif qui favorise la mise en œuvre d'une démocratie participative. Comme toute instance consultative le Conseil des sages n'a pas de pouvoir de décision, ce dernier appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel.

Historique des villes sages

Kofi Yamgnane, qui fut Secrétaire d'Etat, Vice-Président du Conseil général du Finistère puis Député, a souhaité mettre en place les Conseils des Sages. Le premier fut créé en 1989 à Saint-Coulitz (29), commune dont il était Maire. En 1993, les Conseils des



Sages existants ont voulu partager leur expérience en se regroupant au sein d'une fédération : la Fédération des Villes et Conseils de Sages. Les communes, conscientes de l'enjeu que représentent en leur sein le capital humain que sont les «aînés» savent que, quels que soient les âges de la vie, la citoyenneté ne se décrète pas mais elle se construit.

Rôle du Conseil des sages

C'est une expression nouvelle au service de la démocratie locale qui est force de réflexion, de conseil et de proposition. Par ses avis et ses analyses, le Conseil des Sages peut être sollicité sur des questions d'intérêt général et peut être à l'origine de projets et de réflexions à mener. Il constitue un véritable relais auprès de la population et assure un lien naturel avec les élus municipaux, les jeunes du CMJ, les centres sociaux.

Qui peut le composer ?

Le futur conseil des sages sera constitué de 18 membres :
- 10 personnes qualifiées désignées

par le Maire,

- 8 membres volontaires ayant fait acte de candidature spontanée.

La durée du mandat est fixée à 2 ans.

Pour être candidat

Etre âgé de 65 ans ou plus ;
habiter Lucé et être inscrit sur les listes électorales ;
faire acte de candidature ;
ne pas avoir été candidat sur une liste aux dernières élections municipales de 2008..

Si vous souhaitez participer au renouveau de la démocratie locale et au resserrement des liens entre les générations, n'hésitez pas à vous investir au sein de cette nouvelle instance !

**Merci d'adresser votre candidature avant le 30 juin 2012 à Emmanuel Lecomte
Maire de Lucé
5 rue Jules Ferry - 28110 Lucé**

L'esprit celtique débarque à Lucé

Fête de Lucé

L'esprit de fête est très ancré dans la culture bretonne et celte. Du 8 au 10 juin, notre fête d'été vous entraînera à la découverte de l'esprit celtique et de l'atmosphère chaleureuse que l'on trouve en Bretagne à l'occasion de grandes célébrations. La programmation promet des instants de convivialité uniques.

Contrairement aux autres années, les temps forts de notre fête d'été sont concentrés sur la journée du samedi. En effet, le premier tour des élections législatives se déroule le dimanche 10 juin et la majorité des personnels de la ville est mobilisée pour assurer la logistique et le bon déroulement de ce scrutin. Il n'est donc pas possible de le solliciter davantage au regard de la législation du travail.

Participez nombreux au **grand Fest-Noz** du samedi soir où vous pourrez vous initier aux danses bretonnes après avoir dégusté des crêpes et autres mets bretons accompagnés de quelques bolées de cidre ! Découvrons le programme des festivités...

Vendredi 8 juin

20h, **course cycliste** organisée par le Vélo Club Lucéen, départ, rue de la République.

Samedi 9 juin

De 19h à 2h, **grand Fest Noz**, sur le stade François Richoux

Venez découvrir et apprendre à danser les danses traditionnelles bretonnes au son des violons, binious et autres bombardes au côté des 80 danseurs, sonneurs et chanteurs en costumes, où la musique est reine et la bonne humeur légendaire.

Groupe «La Rigourden» de Saint-Suliac (à côté de Saint-Malo)

Cercle celtique «Ar Skerwell» de Perros-Guirec.

Chants de marins par le groupe «Sous le vent des Iles» de Perros-Guirec.

Ce groupe est composé de huit interprètes qui perpétuent l'esprit traditionnel et la forme salée et puissante de l'aide apportée par la musique bretonne à bord des grands voiliers sur toutes les mers. De notoriété nationale, leur répertoire est constitué de chants de travail du bord, de chants à danser et de complaintes maritimes...

Venez vous restaurer sur place avec spécialités bretonnes, galettes, moules, crêpes, cidre...

23h30, grand feu d'artifice sur le thème «esprit celtique», stade François Richoux.

Dimanche 10 juin

9h à 12h30, **marché avec animations**, rue de la République :

Musée ambulant de l'épicerie d'hier, qui nous retrace l'histoire du commerce de proximité. C'est l'histoire de ces produits au détail qui ont marqué notre enfance : bonbons, billes... et des célèbres slogans qui ont marqué nos mémoires.

Chants de marins par le groupe «Sous le vent des Iles»

Prestation du groupe folklorique «La Rigourden» de Saint-Suliac.

Pendant tout le week-end :

Exposition de dessins et peintures de l'association Art et Culture, salle d'honneur du Centre Culturel.

Le samedi, à partir de 14h

Le dimanche, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Fête foraine, place du 19 mars. ■

Le Printemps dignement fêté !



C'est une nouvelle fois un spectacle haut en couleur qu'ont offert les enfants Lucéens à l'occasion du traditionnel carnaval impulsé par le service des fêtes de la ville.

Près de 900 enfants des écoles maternelles et élémentaires ont investi la rue de la République pour déambuler en musique aux côtés de gros personnages en peluche, ce qui a permis de valoriser le travail réalisé

en classe pour la confection des costumes, sous la houlette des enseignants et des parents d'élèves. A la fin du défilé, tous les enfants se sont retrouvés au centre culturel pour assister à un spectacle qui leur était spécialement dédié.

Quelques jours plus tard, c'est sous un soleil radieux qu'une centaine d'enfants du pôle «Galip'saut» ont, à leur tour, fêté Carnaval sur le thème

du Printemps.

Les bambins s'étaient donnés rendez-vous, place des Arcades avant de défiler accompagnés de leurs parents, d'assistantes maternelles et de professionnelles de la petite enfance dans la galerie marchande du centre commercial situé juste à côté.

Un grand bravo à tous les acteurs de ces moments festifs et colorés ! ■

Fête des voisins

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du bien voisiner, lancez-vous ! Et que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

La prochaine fête des voisins se déroulera le vendredi 1^{er} juin 2012, elle permettra à chaque Lucéen de partager un moment de convivialité autour d'un buffet ou d'un repas, où chacun apporte sa contribution (pizza, quiche, biscuits, boissons...).

Véritable antidote à l'individualisme et l'isolement, la Fête des Voisins est une manifestation nationale privilégiée pour faire connaissance avec son entourage et développer la solidarité de proximité.

Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, elle permet de renforcer au quotidien les services entre voisins et pourquoi pas, d'instaurer une solidarité de proximité.

Cette année encore, la ville de Lucé

et l'Habitat Eurélien se mobilisent pour permettre de rassembler tous les acteurs de la ville autour de ce projet fédérateur.

Si vous organisez une fête dans votre rue ou votre quartier, faites-vous connaître en Mairie !

Votre contact :
Service des Fêtes
Tél. 02 37 25 68 16
ou 02 37 25 68 64 ■

Neige : 42t de sel en une semaine



La Ville vient de dresser le bilan des actions menées pour le déneigement et l'entretien de la voirie municipale lors de l'épisode neigeux que nous avons supporté du 5 au 14 février dernier. En une semaine, les agents des services techniques ont été fortement mobilisés pour assurer la viabilité hivernale. Environ 42 tonnes de sel ont été répandues après plusieurs passages sur les voies communales avec un total de 320 Km parcourus.

A ces 320 Km, il convient d'ajouter le déneigement manuel entrepris aux abords des établissements et cheminements publics pour maintenir :

- l'accès aux 11 écoles maternelles et élémentaires,
- des passages piétonniers permettant de relier les établissements scolaires aux restaurants scolaires sur plus de 6 Km,
- les cheminements et mise en sécurité des principaux abris de bus de la Ville,

- l'accès aux différents bâtiments publics : Hôtel de Ville, Centre culturel, Conservatoire, Médiathèque ainsi que les foyers de personnes âgées.

En début de semaine, du 5 au 7 février, plusieurs équipes ont procédé en continu au déneigement. Les agents sont intervenus conformément au Plan de viabilité hivernale qui classe par ordre de priorité les axes prioritaires puis les axes desservant les transports urbains et enfin les axes secondaires.

L'ensemble de cet épisode neigeux, fourniture et main d'œuvre, représente un coût global de 20 700 €. Il convient de saluer le travail des agents de la ville qui ont su faire face efficacement à cet événement climatique avec un sens réel de leur mission de service public et de remercier les nombreux riverains qui ont déneigé au droit de leur habitation comme le prévoit la législation.

Collecte des encombrants

Chartres métropole est l'autorité compétente en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

Depuis le 1^{er} avril 2012, le jour de collecte des encombrants a changé.

Le nouveau jour de collecte est le 2^{ème} mercredi de chaque mois, sauf en août. Les ramassages sont assurés entre 6h et 13h.

Numéro vert info-déchets

 **N° Vert 0 800 22 20 36**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Cérémonie du 19 mars

Il y a 50 ans, le 19 mars 1962, le Cessez-le-feu officiel était proclamé en Algérie, mettant fin à 10 années de guerre en Afrique du Nord marquées par la mort de 30 000 soldats.

Le Maire, Emmanuel Lecomte, entouré de nombreux élus, de membres de la FNACA et des personnalités civiles et militaires a déposé une gerbe à la stèle des anciens combattants d'Algérie puis au monument aux morts au nom de la Ville de Lucé en hommage aux victimes civiles et militaires.



Vous projetez de vous marier en 2013 ?

Il vous sera possible de réserver la date de votre cérémonie dès le mercredi 5 septembre 2012.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile à votre nom et prénom et d'une pièce d'identité pour chacun des futurs époux.

La liste des documents pour constituer votre dossier de mariage vous sera communiquée dans le prochain magazine.



Nouveau numéro pour la ferme des Carreaux

La ferme pédagogique des Carreaux change de numéro de téléphone. Vous devrez désormais composer le 02 37 34 13 45.

Inscriptions au Conservatoire

Les réinscriptions des anciens élèves se dérouleront du 7 mai au 1^{er} juin. Les préinscriptions des nouveaux élèves débuteront le 4 juin.

Attention, la priorité accordée aux réinscriptions se termine le 1^{er} juin. Pensez à vous réinscrire avant !

Les inscriptions ne sont définitives qu'après validation par le ou les professeurs concernés.

Les dossiers sont disponibles au Secrétariat du Conservatoire, 94 rue de la République ou sont téléchargeables sur Internet à l'adresse www.ville-luce.fr.

Renseignements au 02 37 25 68 93.



Fermeture de l'Hôtel de Ville

En raison des différents jours fériés présents au mois de mai, les services municipaux seront fermés au public les lundi 7 mai et vendredi 18 mai 2012 toute la journée.

Pour la journée du 7 mai, les services périscolaires fonctionneront normalement.

Photos d'identité aux normes

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les photographies pour une demande de passeport ne peuvent plus être prises à l'accueil du poste de police municipale.

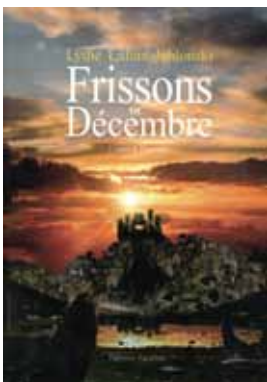
Elles doivent être réalisées par un professionnel, utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur.

Enquête de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail, de l'emploi et de la santé (Dares), réalise jusqu'au 30 juin 2012, une enquête sur l'accès des adultes à la formation.

Les ménages interrogés recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Frissons de décembre



Lucéenne, Lydie Lafont-Jablonski a inventé, le soir durant des années, des histoires pour son fils. Devant les fréquentes rectifications de ce dernier, elle se met à les écrire. Elle y prend goût et se met à en

écrire d'autres plus élaborées, toutes se situent en Bretagne. Ces récits dormiront ensuite dans un placard et après une longue maladie, son mari l'incite à les ressusciter pour les faire publier sous le nom de Frissons de Décembre. Ce livre, publié aux Editions Amalthée, est disponible à la Médiathèque.

Carnet de deuil

Le Brigadier Pascal Dupir avait quitté son Nord natal en 2006 pour intégrer la police municipale de Lucé avec la volonté de servir. Au fil des années, son expérience l'avait conduit à devenir un policier exemplaire.

Il était un exemple, tant son sens du service et du devoir était développé et savait faire preuve de discernement et d'objectivité.

La population appréciait sa tolérance, son professionnalisme et sa générosité. Il était fier de porter l'uniforme et ses collègues étaient fiers de le compter parmi eux. De par son engagement et son respect de la déontologie, il a fait honneur à la Ville de Lucé et à la police municipale.

Le Brigadier Dupir nous a quittés brutalement le 18 mars 2012.

Le Maire, les élus, le personnel de la Ville de Lucé et ses collègues de la police municipale s'associent à la douleur de sa famille et lui rendent hommage.

Le lendemain, la Ville de Lucé apprenait la disparition de Roger Grandjean, ancien adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et du logement, de 1995 à 2001, sous la mandature de Fernand Mira. Bien connu du milieu associatif Lucéen et du monde combattant, Roger Grandjean était Président de l'Amicale d'Eure-et-Loir des anciens combattants d'Indochine et d'Extrême Orient et des Missions Militaires Extérieures depuis 1990, association affiliée à la Fédération Nationale André Maginot. Il y déployait une grande activité en préparant les cérémonies, assemblées et autres activités récréatives... Il était d'ailleurs le rédacteur d'une petite publication semestrielle du nom de «Caravelle», qui informait des activités de l'association et du monde combattant.

Il était également membre du comité national d'entente des anciens d'Indochine, et membre du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation dans lequel il siégeait au sein de la commission d'action sociale.

Engagé volontaire dans l'armée de l'air en 1948, il a participé aux campagnes d'Indochine et d'Algérie. Il quittera le service actif en 1968 avec le grade d'adjudant-chef.

Roger Grandjean totalisait un peu plus de 45 ans de services militaires et civils, sa longue carrière lui a valu de recevoir de nombreuses distinctions : carte du combattant, médaille militaire, chevalier de l'ordre national du mérite, titulaire du titre de reconnaissance de la nation, de la croix du combattant volontaire, de la médaille commémorative «Extrême-Orient, de la médaille commémorative «Algérie» et de la médaille d'Outre-mer «Extrême-Orient».

C'est avec une certaine émotion que les élus et les services municipaux ont appris sa disparition. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.



Alexandre Brussilovsky concert



11 mai - Centre Culturel - 20h

Alexandre Brussilovsky présente la nouvelle scène classique «Etrange conte pour cordes»

L'histoire que nous allons vous conter se passe au royaume des cordes et des archets.

Tous ses habitants, violons, altos, violoncelles et contrebasses se ressemblent tous étrangement et diffèrent seulement par la taille. Ecoutez bien ...

Joseph Haydn : Quatuor opus 76 n° 2 dit «Les Quintes» ; Felix Mendelssohn (1809 - 1847) : Octuor opus 20 pour cordes ; Efrem Podgaitz (né en 1949) : Etrange conte pour cordes, création mondiale ; Quatuor Woolim ; Ensemble «La Nouvelle Scène Classique» ; Marc Tchalk, récitant ; Alexandre Brussilovsky, violon et direction. Tél. 02 37 25 68 93 ■



7 mai

■ **Messe solennelle à la mémoire des morts de la guerre d'Indochine et du Souvenir de la fin des combats de Dien Bien Phû, 58^{ème} anniversaire**
Église Saint Pantaléon - 18h
Tél. 02 37 25 68 04

8 mai

■ **Anniversaire de la victoire**
Rassemblement à 10h45,
Perron de l'Hôtel de ville
Tél. 02 37 25 68 04

9 mai

■ **Collecte de sang nocturne**
Site EFS de Luisant
5, rue des chênes
de 16h à 20h
Tél. 02 37 35 50 50

12 mai

■ **Tournoi de jeux de société organisé par le Conseil Municipal des Jeunes**
Centre Culturel - 14h
Tél. 02 37 25 68 32

13 mai

■ **Tournoi annuel du Club des Chiffres et des Lettres**

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 29 31

24 au 27 mai

■ **Comédie musicale du Conservatoire : Les Misérables**
L'Atelier comédie musicale du conservatoire présente sa nouvelle création
Centre Culturel - 20h30
(15h le dimanche)
Tél. 02 37 25 68 93

1^{er} juin

■ **Fête des voisins**
Tél. 02 37 25 68 16

8 juin

■ **Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine**
Rassemblement à la stèle des anciens combattants d'Indochine - 10h30
Tél. 02 37 25 68 04

du 8 au 10 juin

■ **Fête d'été sur le thème «Esprit celtique»**
Tél. 02 37 25 68 16

9 et 10 juin

■ **Exposition de dessins et peintures de l'association Art et Culture**

Samedi 9 juin
de 14 h à 18 h et dimanche
10 juin, de 9 h30 à 12h30 et
de 14h à 18h.

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 18 46

14 juin

■ **Fête annuelle de l'école Pierre Mendès France**
Centre Culturel
Tél. 02 37 28 79 80

15 juin

■ **Assemblée générale de l'Amicale de Lucé Football**
Centre Culturel
salle 2
Tél. 02 37 34 07 99

■ **Assemblée générale de Lucé Basket**
Centre Culturel
salle 1
Tél. 02 37 34 07 99

17 juin

■ **Bric à brac des Amis des Carreaux**
Zone Industrielle, Rue de Fontenay, de 8h à 18h
8 € l'emplacement de 3m50
Inscriptions lors des permanences : les 12 mai et 2 juin, de 9h à 13h au

Centre aéré des Carreaux,
7 impasse Paul Claudel
à Lucé

19 juin

■ **Fête annuelle de l'école Jean Macé**
Centre Culturel
Tél. 02 37 35 19 49

20 juin

■ **Comédie musicale proposée par l'accueil de loisirs Jean Macé**
Centre Culturel - 18h30
Tél. 06 13 37 66 80

22 juin

■ **Assemblée générale du Club Corporatif Multisports**
Centre Culturel
salle 1
Tél. 06 07 66 07 69

23 juin

■ **Gala de fin d'année de la section danse de LESSCALE**
Centre Culturel
Tél. 02 37 35 56 69

29 juin

■ **Concert d'été des élèves du Conservatoire**
Centre Culturel - 19h30
Entrée libre
Tél. 02 37 25 68 93

Dans les coulisses du récolement

Médiathèque

Depuis dix ans que la médiathèque existe, aucun récolement n'avait été effectué sur la totalité des collections. Cette opération fastidieuse a nécessité courant février une fermeture au public, mobilisant durant plus de dix jours une équipe de 14 agents. Ce vaste chantier est une sorte d'inventaire qui fait partie de la face cachée du travail en bibliothèque.

Extrait de Jean Guichard-Meili, *La Bibliothèque de Borges*, éd. Porte du Sud, 1985, pp. 5-9 :

«Je suis un employé de la Bibliothèque. Ma fonction y est modeste, mais j'ose dire qu'elle est, en tout cas je l'estime, essentielle à son bon fonctionnement. Elle consiste à vérifier en permanence l'ordre rigoureux des ouvrages sur les rayons. Cela n'a l'air de rien, aux yeux des profanes. Mais ceux qui ont l'habitude de ces choses savent bien qu'un livre déclassé est un livre perdu, c'est-à-dire condamné, comme une goutte d'eau dans la mer. [...] Aux interventions de formes ou de couleurs [des étiquettes] s'ajoutent bien entendu les erreurs portant sur les chiffres [des inventaires]. Quoi de plus vite fait qu'une confusion entre 26886, 26866, 26668 et 28686, par exemple ?»

Ainsi, le rôle d'une bibliothèque ne



se limite pas à prêter des documents. En dehors des heures d'ouverture au public, avec la patience d'un jardinier, le bibliothécaire constitue et donne vie à des collections organisées et présentées de manière cohérente.

Ces collections sont semblables à un organisme vivant, elles naissent, grandissent et vieillissent... Il est nécessaire de procéder régulièrement à un inventaire général et à un rajeunissement des collections, opération délicate que le jargon professionnel baptise du nom de « récolement ».

14 agents de la médiathèque, bibliothécaires, personnel technique et administratif, ont ainsi passé au crible les notices des 67154 documents en libre accès (livres, CD, périodiques, etc.), auxquels s'ajoutent les 6004 documents situés dans la réserve.

Chaque document est décrit par une notice bibliographique, inventorié à l'aide d'une notice d'exemplaire et relié à plusieurs systèmes d'indexa-

tion, cela donne une certaine idée de la masse d'informations que ce travail de vérification et de correction implique.

C'est également l'occasion de détecter les lacunes, incohérences, erreurs éventuelles quant à la politique documentaire, la cotation (étiquetage servant au classement), les réparations des documents ou encore leur disposition spatiale.

Cette opération, indispensable en soi, présentait un caractère d'urgence : la perspective d'un changement de logiciel de gestion de la médiathèque nécessitait de procéder à de tels ajustements, avant toute migration des données. Le rôle d'une bibliothèque publique est d'améliorer sans cesse la performance de ses prestations et la pertinence de l'offre documentaire par rapport aux besoins de la population qu'elle sert. ■

Qui a lu liEra...

Depuis plusieurs années, l'espace adultes de la médiathèque présente régulièrement ses coups de cœur et nouveautés.



Elle souhaite aujourd'hui favoriser l'échange et le lien entre ses lecteurs en leur proposant de partager leurs propres coups de cœur.

En effet, le choix et l'avis des lecteurs sont aussi importants que ceux des bibliothécaires.

Ainsi, une table leur est dédiée depuis le mois de février : tout document : roman, bande dessinée, docu-

mentaire, texte lu ou encore revue... peut être déposé sur cette table, accompagné ou non d'un commentaire critique.

À vos agendas

Samedi 12 mai et Samedi 2 juin

Heure du conte
16h, château de Pictordu à l'espace jeunesse

Samedi 16 juin

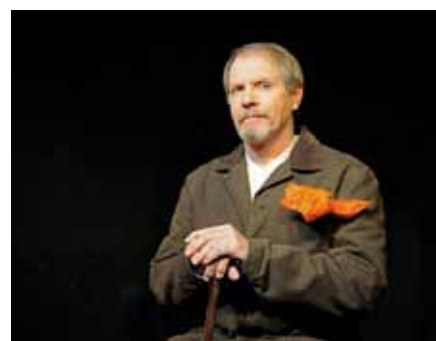
Rencontres au jardin avec Jules Renard

Jules Renard rédige son journal durant 22 ans (1887-1910). Avec humeurs et humour, il parcourt sa vie. «*Ce journal c'est ce que j'aurai fait de mieux*». Il meurt à 46 ans en nous laissant un chef d'œuvre.

Dans cette adaptation : «*J'ai le cœur plein de feuilles mortes*», Jules Renard nous livre ses confidences à

l'oreille. Ses réflexions misogynes et son amour de la littérature nous entraînent sur les chemins qu'il affectionne : l'écriture, le théâtre, la politique, les femmes, et la nature. L'auteur de *Poil de carotte* règle encore et toujours ses comptes avec sa famille : son père suicidé et sa mère qui le qualifie de «*chieur d'encre*». Ironique et nostalgique, ce portrait sans complaisance nous éclaire sur la malice et la drôlerie de Jules Renard.

Jardin de Nohant, 15h, entrée libre.



coups de cœur

► Espace jeunesse

Morse, où es-tu?

Stephen Savage



Un morse s'ennuie ferme dans son bassin au cœur du zoo... Le gardien s'est assoupi ? C'est parti ! Le morse en profite pour quitter son plan d'eau et partir à la découverte de la ville.

Il va y déployer tous ses talents pour se fondre dans le décor et y parvient à merveille.

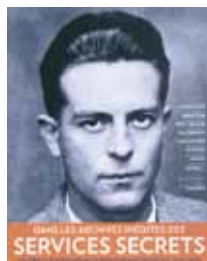
Le pauvre gardien va avoir bien du mal à le retrouver, et nous aussi !

Un album sans texte très réussi aux illustrations teintées de culture américaine des années 50. Réjouissant ! ■

► Espace adultes

Dans les archives inédites des services secrets

Sous la direction de Bruno Fuligni



Fermées jusqu'alors, les archives du renseignement français ont été ouvertes à un éditeur qui a travaillé pendant deux ans en toute indépendance. Ce sont plus de 800 trésors qui ont été sélectionnés et reproduits dans cet ouvrage, donnant ainsi aux événements un nouvel éclairage historique. De la défaite de 1870 à la fin de la Guerre froide, ces pages retracent les grandes heures de l'espionnage et du

contre-espionnage français. Le lecteur adoptera pour un temps les habits de l'agent secret, ses codes et son vocabulaire. ■

► Espace musique Comment je suis devenu voyageur

Les Ogres de Barback
Là nouveau d'un album dont l'écoute ne peut que ravir nos oreilles et nos cœurs. Par leurs références poétiques, ils invitent l'auditeur à se laisser emporter par les désirs de liberté présents en chacun de nous. Les Ogres nous entraînent ainsi dans un parcours énergique et fantaisiste où toutes les rébellions, toutes les



irrévérances, toutes les contradictions et tous les rêves sont permis. Ce disque peut se concevoir comme un talisman contre les tentations de la résignation et de l'inertie, une carte magique indiquant des chemins pour s'échapper, un bréviaire pour ceux qui ne veulent rien lâcher. ■

► Espace multimédia

Gauguin écrivain

Cédérom édité par la réunion des musées nationaux

Découvrez l'intégralité de 3 manuscrits presque inconnus de Paul Gauguin : Noa Noa, Diverses choses, Ancien Culte mahorie. Si Gauguin est réputé pour son art, on ignore souvent qu'il fut également un écrivain prolifique et exigeant : plus qu'un complément anecdotique à sa création artistique, l'écriture était pour lui une forme d'expression à part entière. ■



Le sport à l'honneur



Pour sa quatrième édition, les trophées du Sport ont permis d'honorer les performances individuelles et collectives de l'année. Cette soirée du sport lucéen a réuni les compétiteurs confirmés ou jeunes débutants, bénévoles ou licenciés, poussins ou seniors. Si les Trophées du sport récompensent chaque année les talents, ils démontrent aussi la bonne santé sportive de la ville. Retour sur l'une des cérémonies les plus sportives de l'année !

Les Trophées fêtaient leur 4^{ème} anniversaire le lundi 20 février dernier dans la salle d'honneur du Centre Culturel. Tout le monde était sur son trente-et-un pour une cérémonie haute en couleurs. Les récompenses ont été décernées, tour à tour, par les élus du conseil municipal, sous la houlette de Malick Sène, l'adjoint au Maire en charge des sports.

Depuis sa création sous sa forme actuelle, cette manifestation ne cesse d'évoluer tout en gardant son principe de base : récompenser le travail des athlètes et des bénévoles. Ils sont ainsi nombreux à être montés sur scène, seuls ou en équipe, pour venir chercher leur trophée, signe d'une saison réussie.

« Le sport dans sa diversité »

De la gymnastique au foot, en passant par le tennis, le vélo, le twirling, le tir, le basket ou encore l'athlétisme, les sportifs lucéens excellent sur le plan local, régional et même national.

Pourtant, il n'y a pas que les résultats qui comptent. La convivialité, l'organisation d'événements, le dévouement sont également récompensés.

Le meilleur bénévole de l'année côtoie ainsi le champion des champions tout comme le meilleur espoir s'inspire du meilleur senior. Personne n'est oublié. Et c'est bien là l'essence même de cette cérémonie : récompenser le sport dans toute son ampleur et sa diversité.

En mettant ses sportifs à l'honneur, la ville célèbre la solidarité et les valeurs que véhicule le sport, soulignant les liens éducatifs et sociaux que génèrent les clubs, sans compter l'esprit de motivation, les engagements tenus par les dirigeants et bien sûr le travail des bénévoles ou des parents qui sont les maillons forts des associations.

Les récipiendaires à l'honneur

Lucé Sport Gym : **Antoine Lucas, Corentin Beausergent.**

Amicale de Lucé Football : **Logan**

Montbrot, Sandrine Hidoux.

Amicale de Lucé Tennis : **Gabriel Diaz, Cézanne Pruski.**

Jeunesse portugaise : **Nicolas Gaston, Simon Giovannangeli.**

Vélo Club Lucéen, section cyclo-tourisme : 5 cyclotouristes ont fait le Paris-Brest-Paris, du 23 au 25 août, soit une distance totale de 1230 kilomètres.

Christian Robin abandon sur chute, n'a pas démerité.

Michel Laignel, temps : 88h24, moyenne 13.9 Km/h

Christian Thoreton, temps : 79h21, moyenne 15.5 Km/h

Jean-Luc Glatigny, temps : 88h01, moyenne 14 Km/h

Roland Flageul, temps : 78h45, moyenne 15,6 Km/h

Vélo Club Lucéen, section compétition : **Valentin Hue, Christian Fulbert.**

Twirling Club de Lucé : **Elodie Tacheau, Alicia Duclos, Véronique Dufoix.**

Club Corporatif Multisports : **Geneviève Villedieu, Laurine Algourdin.**

LMPTT Athlétisme : L'équipe vétérans de Lucé Mainvilliers PTTA s'est classée 5^{ème} des Championnats de France d'Ekiden, établissant au passage un nouveau record régional.

L'Ekiden, c'est une autre façon de courir le marathon. Chaque équipe est composée de six hommes qui se relaient sur les 42,195 Km en parcou-

rant des distances variant entre cinq et dix kilomètres.

Pour l'occasion, faisaient partie de l'équipe : **Stephan Harter, Stéphane Vautier, Bruno Derval, Christophe Olivier, Laurent Bourassier et Christophe Houillez.**

LMPTT Athlétisme : **Mariette Hermeline.**

Lucé Pétanque : **Sébastien Marc, Danièle Gosse.**

LESSCALE : **Bernard Laporte, Alain Boivin, Marie-Annick Piou.**

Amicale de Lucé Tir : **Frédéric Eglin, Stéphane Rousseau.**

Lucé Basket : L'équipe Benjamins Région et leur coach **Mutombo Mambamba.**

A la clôture de cette soirée, un trophée d'honneur a été remis à **Laurance Fauveau**, présidente du Twirling Club de Lucé pour l'ensemble de son œuvre et de son dynamisme.

Cette cérémonie était l'occasion de remettre à l'association Française contre les myopathies un chèque de 2 856 € de dons lucéens récoltés lors du Téléthon 2011. ■



Fête de Lucé

Esprit Celtique

8 au 10 juin

[Grand Fest Noz]

Organisation : Ville de Lucé
Renseignements : 02 37 25 68 16

